

## Economies en santé : toujours les mêmes lésés

**Paris, le 5 septembre 2025.** Ne dit-on pas que les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent ? Les associations représentatives des personnes handicapées le constatent une nouvelle fois... Avant l'été, le Gouvernement avait annoncé prendre à bras le corps le sujet des difficultés d'accès à la santé pour les personnes en situation de handicap. Priorité de courte durée : les annonces et remous politiques des dernières semaines ne vont qu'aggraver la situation déjà accablante des personnes malades, handicapées et/ou précaires. Le Collectif Handicaps dénonce les contradictions, passages en force et manœuvres du Gouvernement avant le vote de confiance du 8 septembre.

En mai dernier, le Gouvernement lançait une mission dédiée à l'amélioration de l'accès aux soins et à la prévention pour les personnes en situation de handicap ; mission à laquelle le Collectif Handicaps avait contribué en décrivant les diverses discriminations subies par les personnes quel que soit leur handicap, mais aussi en présentant des initiatives de terrain qui mériteraient d'être essaimées. Les conclusions de ces travaux devaient donner lieu à des actions concrètes annoncées lors d'un Comité Interministériel du Handicap (CIH) en octobre...

Depuis cet été, volte-face du gouvernement : la priorité est aux économies en santé.

Les personnes en situation de handicap souffrent d'un manque d'investissement dans l'accessibilité des lieux et équipements en santé, de refus de soins liés à un déficit de formation des professionnels de santé, de prises en charge tardives et plus complexes faute de prévention ou de dépistage précoce, voire renoncent aux soins par crainte de restes à charges trop élevés. Rappelons que plus d'un quart des personnes handicapées de moins de 60 ans vivent sous le seuil de pauvreté (contre 14% des personnes sans handicap).

Mais, à cela, le Gouvernement répond : doublement des franchises médicales et des participations, révision du système des affections de longue durée (ALD), durcissement des conditions d'accès à l'aide médicale d'Etat (AME), ... Pire encore : le Premier Ministre entend faire passer certaines de ces mesures par voie réglementaire avant le vote de confiance, sans vrai débat et contre l'avis du conseil de la CNAME. En l'absence de véritables concertations, le Collectif Handicaps demande au Gouvernement de ne pas publier les décrets visant à doubler les franchises médicales.

Même si les rapporteurs de la mission santé & handicap mènent à leur terme leurs réflexions : quelle audience leur sera faite dans un contexte aussi incertain ? Ce rapport sera-t-il un énième lot de préconisations utiles mais jetées aux oubliettes ? Encore une fois, l'instabilité politique fait perdre du temps, alors que les besoins sont criants. La gravité des difficultés d'accès aux soins et à la prévention mérite mieux que des jeux politiciens et des décisions précipitées sans évaluation des conséquences.

Le Collectif Handicaps le répète : ne faisons pas peser les efforts budgétaires sur les personnes qui ont le plus besoin d'un système de santé juste, solidaire et accessible. Améliorer l'accès à la santé, donc les conditions de vie, des personnes handicapées nécessite une vision à long terme : investir dans notre système de santé et de protection sociale, c'est investir pour une société en meilleure santé et plus autonome demain.